



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050345

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/04/2025 12H17 C:000032 I:31001
V/REF : 1006168
V/Email reçu le Mardi 08/04/2025 a 12H17

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 3233-3234-7635
IMMEUBLE : PRE VULLIN
80 RUE DE LA MARE
01310 POLLIAT

Feillens, le 22 Mai 2025

Référence Marché: M_230717001-1

LOCALISATION : 80 B RUE DE LA MARE - POLLIAT - MR MARECHAL TEXTOR 0629790398 ETAGE 1
MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT DE LA BONDE DE DOUCHE ET LA VERIFICATION
DES TUYAUX EAU CHAUDE ET EAU FROIDE
PLO0001- PLO0004

Donneur d'ordre : M. I. DOUKOURE

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 10 AVRIL 2025 A 16H00
REPLACEMENT DU VIDAGE DE LA DOUCHE IMPOSSIBLE CAR IL FAUT DEMONTER LE
BAC A DOUCHE
RISQUE DE CASSE
PREVOIR LE REMPLACEMENT AVEC DEPOSE DE LA DOUCHE

LE 25 AVRIL 2025 A 13H30
DEPOSE DE LA PAROI DE DOUCHE ET NETTOYAGE ET REFIXATION DE LA BONDE
REMISE EN PLACE DE LA PAROI
VERIFICATION DES TUYAUX AVEC MISE EN PRESSION
AUTRE FUITE DETECTEE AU NIVEAU DU RESEAU D'EAU FROIDE
PREVOIR PASSAGE EN APPARENT SANS DEVIS (VU AVEC MR DOUKOURE)

LE 19 MAI 2025
PASSAGE EN APPARENT DE LA SALLE DE BAIN AU WC

LE 20 MAI 2025 A 08H30
PASSAGE EN APPARENT JUSQU'A LA CUISINE
REMISE EN EAU
REPLACEMENT DU ROBINET D'ARRET WC QUI NE FONCTIONNAIT PLUS
ASPIRATION DE L'EAU SOUS LE BAC A DOUCHE
CONTROLE D'ETANCHEITE

OBSERVATIONS : RT LCOMPTER Email envoyé le 12/05/25 a 15H00 ibrahima.doukoure@semcoda.c
NOUS INTERVENONS LE 19 ET 20 MAI 2025 POUR RÉALISER LE PASSAGE APPARENT
RT LCOMPTER Email envoyé le 12/05/25 a 14:58 M. I. DOUKOURE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050345

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
3,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,37	139,11
1,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	1	41,22	41,22
1,00	PL00001-Forfait déplacement	4	46,37	46,37
3,00	PL00004-H(s) recherche de fuite	4	41,22	123,66
1,00	PL00027-Réfection joint silicone	4	51,52	51,52
26,00	PL00079-Passage en apparent/Ml	5	41,22	1071,72
1,00	PL00089-FP.Robinet Arrêt simple/double	5	20,61	20,61
TOTAL H.T.				1494,21
T.V.A. a 10,00%				149,42
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1643,63</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050345

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 1006168 du 08/04/2025

Pr.

SEM CODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLEN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr ; ibrahima.doukoure@semcoda.co

Référence de la Demande

N°: 818 769 du 08/04/2025

THCLOPP Tvx hors contra Plomberie

Partie privat.

1

01-EE-2224-ENT-61563100

Marché : M - 230717001-1

Lieu d'intervention

MR MARECHAL TEXTOR Stephane

80 B Rue de la Mare

01310 POLLIAT

Téléphone : 06.29.79.03.98

03233-00001-00001-00012 H / Type 2 / 01 PLA

Etage : 01

Date entrée: 01/04/2016

Délai

Date limite exécution : 23/04/2025

Observations

**Urgent voir rapport premier plombier
lui il faudra prévoir de démonter rapidement
la paroi et le receveur de douche pour remplacer la bonde
fuyante dans un premier temps et vérifier la tuyauterie pour
écarter une autre fuite possible. vérifier également
la tuyauterie EC/EF**

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,37	46,37	4,64	51,01
PL00004 Recherche et réparation de Fuite (Taux Horaire)	1,00	41,22	41,22	4,12	45,34

Total H.T.	87,59
Total TVA	8,76
Total TTC	96,35

SEM CODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DOUKOURE Ibrahim le 08/04/2025

Le Responsable

Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution

(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de SEM CODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEM CODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE



Bon de Commande

N° : 1006168 du 08/04/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**

EDN5





S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **80 B Rue de la Mare 01310 POLLIAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **08/04/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1006168